

# « Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun » (ESSOR2)

Atelier de lancement du projet ESSOR2  
Yaoundé, 5 Octobre 2020

## « Environnement et cadre général du projet »



# Introduction

- Intégration du marché domestique Camerounais à l'Accord de Partenariat Volontaire (APV) signé avec l'Union européenne (UE) et obligation d'assurer la légalité des produits qui y sont échangés
- Les contraintes imposées par le cadre réglementaire sont difficiles pour les producteurs de sciages artisanaux.
- Peu d'intérêt des compagnies industrielles à l'approvisionnement du marché national, avec prix sont extrêmement compétitifs et peu lucratifs pour elles.

# Introduction

- D'autre part, les demandes domestiques en faveur de sciages d'origine légale sont encore faibles, ce qui n'incite guère les producteurs à s'engager dans la voie de la légalité.
- Sensibilité des acheteurs particuliers ou institutionnels à la qualité et à l'origine du bois, laissant espérer à terme une sensibilité accrue du marché domestique à la légalité du bois.
- L'état des offres et des demandes en sciages sur le marché domestique camerounais a déjà été documenté par le MINFOF et le CIFOR depuis une dizaine d'années.



## Effort des acteurs impliqués dans la promotion du bois de source légale

- **Fecaprobois/2019-2020/FAO-UE-FLEGT/Djoum, Lomié, Abong – Mbang** : Sensibilisation à la légalité ; Mise en place d'une coopérative pour la vente du bois légal, notamment les essences de promotion, en provenance de 2 réseaux de FC (Djoum et Lomié) et d'un exploitant industriel (Dino et fils, vers Abong Mbang); Mise en place d'un système interne de contrôle de la légalité à destination du marché domestique (s'appuyant sur l'Open Timber Portal et sur SPOTT); Réseau de commercialisation du bois légal mis en place entre les opérateurs des villes de Douala, Edéa, Ebolowa, Bertoua et Ngaoundéré.
- **Astrabois/FAO-UE-FLEGT/Djoum, Sangmelima, Lomie, Yokadouma** : Accompagnement d'un réseau de FC à l'Est Cameroun dans l'exportation du bois produit dans leurs forêts. Extension de cette activité au Sud et au Sud-Est;
- **GIZ/2020 – 2021/Coopération allemande** : Lancement courant mars 2020 de 6 AMI sur des sujets touchant au MIB avec les forêts communales; Plaidoyer auprès des PTF (bailleurs de fonds) et de certains opérateurs industriels pour appliquer une clause « bois légal » dans leurs appels d'offre.
- **ASD/2019 – 2021/FAO-UE-FLEGT/Sud, Est, Centre** : Accompagnement de petits transformateurs de bois à travailler dans la légalité à travers le projet RELEMDOT ; Promotion de la gente féminine dans le secteur ; Accompagnement de petits transformateurs de bois à travailler dans la légalité.; Essai d'une plateforme virtuelle locale de transaction de bois légal



## Effort des acteurs impliqués dans la promotion du bois de source légale

- **SAILD/2016 – 2021/FAO-UE-FLEGT/05** Factaires autour de Doumé et de Dimako : *Appui à la conformité des FC, Etablissement d'un système de traçabilité; Estimation du coût de suivi de la procédure légale pour les FC ; Estimation des coûts de production ; Prospection sur le marché intérieur pour les sciages d'origine légale ; accompagnement de 03 FC pour l'obtention de leur documents légaux pour l'année 2020;*
- **FAO/2019 – 2020** : *Révision des grilles de légalité FLEGT avec comme résultats 08 grilles de légalités adoptés; 01 appui au FODER comme observateur de la chaine d'approvisionnement en bois ; 10 projets FAO-FLEGT en mis en œuvre par SAILD, Facaprobois, ASD, CIFOR, APED, Appui au GFBC ...*
- **FGMC/2020 – 2021** : *Organisation chaque année du forum sur le bois légal ; Organisation des expositions de meubles en bois et artisanat*



## Effort des acteurs impliqués dans la promotion du bois de source légale

- **CIFOR/2020 – 2022/COPAL/NHPC/Batchenga – Sa'a** : Sécurisation, formalisation, professionnalisation des scieurs artisanaux; Réhabilitation forestière par les paysans
- **CIFOR/2020 – 2023/Profeaac/FFEM/Dzeng, Mindourou, Yaoundé** : Sécurisation, formalisation, professionnalisation des scieurs artisanaux; Plateforme communale d'appui à l'exploitation artisanale ; Réhabilitation forestière par les paysans
- **CIFOR/2018 – 2019/ESSOR1/FAO-UE-FLEGT/Cameroon** : Emergence de la demande public et privée des sciages d'origine légale au Cameroun (**un projet de politique favorisant les sciages d'origine légale dans les marchés publics transmis au service du Premier Ministère; une stratégie de plaidoyer auprès des administrations réalisée; au moins trois entités publiques ont été sensibilisées à l'urgence d'imposer du bois de source légale dans la commande publique; une stratégie de plaidoyer à l'adresses des entreprises du BTP réalisée; au moins trois entreprises BTP se sont engagé à inclure une clause d'achat de sciages d'origine légale dans leur politique RSE ...**)
- **CIFOR/2020 – 2021/ESSOR2/FAO-UE-FLEGT/Cameroon** : Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun,

**Au regards de l'implication des acteurs dans des actions de promotion du bois légal dans le MIB, nous pouvons en conclure qu'il y a besoin de mettre en place d'une plateforme d'échanges nationale pour plus d'efficacité et de synergies d'action**



# Activités du projet ESSOR2

Activités	Indicateurs / Livrables
<b>Objectif général : La capacité du secteur privé à participer au commerce de bois légal sur le marché domestique est améliorée.</b>	
<b>Objectif spécifique</b> : Accroître l'usage de sciages légaux au Cameroun en augmentant la quantité produite de sciages d'origine légale sur le marché domestique, en appuyant l'émergence de demandes nationales pour du bois légal, et en facilitant les transactions entre offreurs et demandeurs de ces produits.	Au moins 30 000 m <sup>3</sup> de sciages légaux issus des forêts communautaires, communales et UFAs sont disponibles sur le Marché Intérieur du Bois (MIB) virtuel
	30 % d'augmentation des demandes publiques en bois légal par rapport à la demande au début du projet
	50 transactions de vente de bois du MIB menées avec succès
	1 arrêté/décision gouvernementale adopté en faveur du bois légal dans la commande publique
<b>Résultat 1</b> : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus	5 Compagnies industrielles adhèrent au MIB virtuel
	5 Forêts communales adhèrent au MIB virtuel
	10 Forêts communautaires adhèrent au MIB virtuel
<b>Activité 1.1.</b> Contacter pour créer un répertoire des compagnies industrielles détentrices de bois légal à destination du MIB ( <b>MINFOF</b> )	
<b>Activité 1.2.</b> Contacter pour créer un répertoire des forêts communales détentrices de bois légal à destination du MIB ( <b>MINFOF</b> )	
<b>Activité 1.3.</b> Contacter pour créer un répertoire des forêts communautaires d'excellence détentrices de bois légal à destination du MIB ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Résultat 2</b> : Un site internet facilitant l'achat de sciages légaux dans le MIB virtuel est opérationnel	Le site internet du MIB est opérationnel et efficace
	1 liste des fournisseurs en sciages légaux et de leurs produits, disponible et actualisée sur le site internet MIB
	Au moins 20.000 m <sup>3</sup> de bois des UFA, au moins 5.000 m <sup>3</sup> de bois de forêts communales et au moins 5.000 m <sup>3</sup> des forêts communautaires sont disponibles sur le MIB
	Au moins 15.000 m <sup>3</sup> de bois acheté via la plateforme
<b>Activité 2.1.</b> Assurer la révision et l'efficacité du site internet pour permettre aux opérateurs de saisir en direct les espèces et les volumes disponibles de sciages légaux. ( <b>MINFOF</b> )	
<b>Activité 2.2.</b> Présenter le site internet MIB avec une liste actualisée des fournisseurs de sciages légaux, qui permet la commercialisation de ces produits ( <b>MINFOF</b> )	
<b>Résultat 3</b> : le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré	3 entreprises de BTP avec une stratégie RSE révisée et adoptée incluant une contrainte d'approvisionnement en sciage d'origine légale
	1 arrêté/décision gouvernementale adopté en faveur du bois légal dans la commande publique
	Au moins 50.000 personnes sont touchées par les actions médiatiques.
<b>Activité 3.1.</b> Réaliser une étude sur l'impact de la crise liée au Covid19 sur les marchés de bois à Yaoundé ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Activité 3.2.</b> Organiser un atelier de théorie du changement et chemin d'impact pour développer l'achat de sciages légaux au Cameroun ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Activité 3.3.</b> Réaliser une étude sur les impacts fiscaux de la formalisation de l'exploitation artisanale du bois ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Activité 3.4.</b> Organiser 4 plaidoyers auprès des administrations publiques au sujet de (1) l'arrêté imposant les sciages légaux dans les marchés publics, (2) le renouvellement de la décision sur les vendeurs de rebuts, (3) la fiscalité réduite pour les sciages légaux, (4) la simplification des PEBO ( <b>MINFOF</b> )	
<b>Activité 3.5.</b> Organiser 2 plaidoyers auprès des élus (REPAR, maires, collectivités décentralisées) et des bailleurs internationaux sur les mêmes thématiques ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Activité 3.6.</b> Appuyer la révision des stratégies RSE de 3 entreprises du BTP pour intégrer une contrainte d'approvisionnement en sciages d'origine légale ( <b>CIFOR</b> )	
<b>Activité 3.7.</b> Organiser des campagnes médiatiques grand public pour favoriser les achats de sciages légaux par les particuliers ( <b>CIFOR</b> )	







# Le bois légal, c'est génial !

This research was carried out as part of



RESEARCH  
PROGRAM ON  
Forests, Trees and  
Agroforestry

[cifor.org](http://cifor.org)

[blog.cifor.org](http://blog.cifor.org)



CIFOR advances human wellbeing, environmental conservation and equity by conducting research to inform policies and practices that affect forests in developing countries. CIFOR is a CGIAR Consortium Research Center. CIFOR's headquarters are in Bogor, Indonesia and it also has offices in Asia, Africa and South America.



# « Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun » (ESSOR2)



Atelier de lancement du projet ESSOR2  
Yaoundé, 5 Octobre 2020

## « Présentation de la Composante 1 - Sources de bois légal »



Titre:

« Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun (ESSOR 2) »

Problème

75% des sciages achetés dans les marchés urbains sont d'origine illégale.

Objectif

**Accroître la capacité du secteur privé à participer au commerce de bois légal sur le marché domestique**

**Méthodologie**

**Elaboration du répertoire des détenteurs de la ressource susceptible d'approvisionner le marché local**

Facilitation de la mise en place des partenariats détenteurs de la ressource-Acheteurs

Plaidoyer au niveau institutionnel pour l'amélioration du cadre légal et réglementaire

**Résultat 1 : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.**

**Résultat 2 :** Un site internet facilitant l'achat de sciages légaux dans le MIB virtuel est opérationnel.

**Résultat 3 :** Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

# Résultat 1 : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.

- **Activité 1.1** : *Contacter les compagnies industrielles détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (MINFOF-DPT)*
  - Indicateur 1.1 :
    - **05 Compagnies industrielles adhèrent au MIB virtuel**; une liste des espèces et des produits disponibles chez les compagnies industrielles est établie et diffusée sur le site internet du MINFOF
- Lors de ces rencontres avec les compagnies industrielles, un point est fait avec chacune d'entre elles sur le système de traçabilité des produits qui seront destinés à être proposés sur le site internet du MIB. Le système garantissant la légalité et la traçabilité du bois mis en place par chaque forêt communale approvisionnant le MIB sera contrôlé par le MINFOF durant la durée du projet.
- De même, les compagnies industrielles sont interrogées sur l'impact de la crise liée au Covid-19 sur leurs activités et sur l'orientation de leurs ventes vers le marché domestique.
  - Hypothèse 1.1 :
- Les détenteurs des sources d'approvisionnement en bois légal adhèrent favorablement au projet et sont disposés à alimenter le MIB virtuel

# Résultat 1 : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.

- **Activité 1.2** : *Contacter des forêts communales détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (MINFOF-DPT)*
  - Indicateur 1.2 :
    - **05 Forêts communales adhèrent au MIB virtuel.** une liste des espèces et des produits disponibles chez les forêts communales est établie et diffusée sur le site internet du MINFOF
- Lors de ces rencontres avec les cellules de foresterie communale, un point est fait avec chacune d'entre elles sur le système de traçabilité des produits qui seront destinés à être proposés sur le site internet du MIB. Le système garantissant la légalité et la traçabilité du bois mis en place par chaque forêt communale approvisionnant le MIB sera contrôlé par le MINFOF durant la durée du projet.
- De même, les forêts communales sont interrogées sur l'impact de la crise liée au Covid-19 sur leurs activités et sur l'orientation de leurs ventes vers le marché domestique.
  - Hypothèse 1.2 :

La DPT du MINFOF réussit à persuader les acteurs ciblés en vue d'alimenter le MIB

# Résultat 1 : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.

- **Activité 1.3** : *Contacter des forêts communautaires d'excellence détentrices de bois légal pour créer un répertoire à destination du MIB. (CIFOR)*
  - Indicateur 1.3 :
    - **10 Forêts communautaires adhèrent au MIB virtuel.** Liste des espèces et des produits disponibles à partir d'au moins 10 forêts communautaires d'excellence, établie et diffusée sur le site internet du MIB
- Lors de ces rencontres avec les responsables des forêts communautaires, un point est fait sur le système de traçabilité des produits qui seront destinés à être proposés sur le site internet du MIB. Le système garantissant la légalité et la traçabilité du bois mis en place par chaque forêt communautaire approvisionnant le MIB sera contrôlé par le MINFOF durant la durée du projet.
- De même, les forêts communautaires sont interrogées sur l'impact de la crise liée au Covid-19 sur leurs activités et sur l'orientation de leurs ventes vers le marché domestique.
  - Hypothèse 1.2 :

La DPT du MINFOF réussit à persuader les acteurs ciblés en vue d'alimenter le MIB



# Le bois légal, c'est génial !

This research was carried out as part of



RESEARCH  
PROGRAM ON  
Forests, Trees and  
Agroforestry

[cifor.org](http://cifor.org)

[blog.cifor.org](http://blog.cifor.org)



CIFOR advances human wellbeing, environmental conservation and equity by conducting research to inform policies and practices that affect forests in developing countries. CIFOR is a CGIAR Consortium Research Center. CIFOR's headquarters are in Bogor, Indonesia and it also has offices in Asia, Africa and South America.





## « Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun » (ESSOR2)

Atelier de lancement du projet ESSOR2  
Yaoundé, 5 Octobre 2020

## « Présentation de la Composante 3 - Plaidoyers »





Titre:

« Essor des transactions de sciages d'origine légale au Cameroun (ESSOR 2) »

Problème

75% des sciages achetés dans les marchés urbains sont d'origine illégale.

Objectif

**Accroître la capacité du secteur privé à participer au commerce de bois légal sur le marché domestique**

**Méthodologie**

Elaboration du répertoire des détenteurs de la ressource susceptible d'approvisionner le marché local

Facilitation de la mise en place des partenariats détenteurs de la ressource-Acheteurs

**Plaidoyer au niveau institutionnel pour l'amélioration du cadre légal et réglementaire**

Résultat 1 : Les fournisseurs actuels de sciages légaux pour le marché domestique sont connus.

Résultat 2 : Un site internet facilitant l'achat de sciages légaux dans le MIB virtuel est opérationnel.

**Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.**

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.1** : Réaliser une étude sur l'impact de la crise liée au Covid-19 sur les marchés de bois à Yaoundé. **(CIFOR)**
  - Indicateur 3.1 : Rapport d'étude décrivant l'état actuel des volumes de bois vendus dans les marchés de Yaoundé et les perceptions des vendeurs et des acheteurs de sciages par rapport à l'impact de la crise liée au Covid-19 sur leur activité
- Cette enquête de terrain combinera (1) **une estimation des volumes de bois** disponibles dans les marchés de Yaoundé, que l'on pourra comparer à l'estimation précédente publiée en 2016, (2) **une enquête d'opinion auprès d'un échantillon** de vendeurs, (3) **une enquête d'opinion auprès d'un échantillon d'acheteurs** choisis sur la base de la typologie établie en 2016. Cette analyse préliminaire permettra de mieux calibrer les campagnes de plaidoyer et de sensibilisation en faveur du bois légal auprès des acteurs nationaux.
  - Hypothèse 3.1 :
    - Le syndicat ANCOVA collabore à cette étude en facilitant les contacts dans les marchés

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.2** : *Organiser un atelier de théorie du changement (TdC) et chemin d'impact pour développer l'achat de sciages légaux au Cameroun (CIFOR)*
  - Indicateur 3.2 :
    - Rapport d'atelier incluant la TdC et liste de présence
- Une théorie du changement et des chemins d'impacts ciblant des publics spécifiques sont élaborés pour promouvoir l'achat de sciages légaux, lors d'un atelier réunissant 20 personnes pendant trois jours à Yaoundé. Cet atelier et les produits qu'on en attend tiendront spécifiquement compte des publics féminins et jeunes.

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.3** : Réaliser une étude sur les impacts fiscaux de la formalisation de l'exploitation artisanale du bois (**CIFOR**).
  - Indicateur 3.3 :
    - Rapport d'étude sur les options fiscales pour les sciages artisanaux
  - Le CIFOR réalise une étude sur les possibilités de fiscalisation incitative de l'exploitation artisanale du bois couvrant l'ensemble de la filière. Il s'appuie sur les travaux déjà réalisés sur ce sujet et sollicite la collaboration du Ministère des Finances (MINFI) pour affiner les scénarios de fiscalité.
    - Hypothèse 3.3 : le MINFI collabore à l'étude

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.4** : Organiser 4 plaidoyers auprès des administrations publiques (MINFOF – DPT)
  - Indicateur 3.4 :
    - 4 documents stratégiques de plaidoyer
    - Compte-rendu des 4 ateliers de sensibilisation
- **((1))** la signature de l'arrêté imposant les sciages légaux dans les marchés publics, **((2))** le renouvellement de la décision autorisant la vente de rebuts, et, d'autre part, **((3))** le choix d'une fiscalité réduite pour les sciages légaux, **((4))** la simplification des Permis d'Exploitation des Bois d'Œuvre (PEBO).
  - Hypothèse 3.4 : Les administrations et le grand public ont un intérêt certain pour la prise en compte de la commande publique et l'achat des sciages légaux.

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.5** : Organiser 2 plaidoyers auprès des élus (REPAR, maires, collectivités décentralisées) et des bailleurs internationaux sur les mêmes thématiques (Collaboration avec la GIZ) (**CIFOR**)
  - Indicateur 3.5 : 2 documents stratégiques de plaidoyer ; Compte-rendu des 2 ateliers de sensibilisation
- En parallèle des plaidoyers auprès des administrations publiques nationales, le CIFOR élabore des stratégies de sensibilisation en faveur du bois d'origine légale auprès des élus (députés, maires, collectivités décentralisées) d'une part, et des bailleurs internationaux, d'autre part, en collaboration avec la GIZ. Ces deux campagnes de sensibilisation requièrent au préalable l'élaboration de documents adaptés de plaidoyer et la tenue de deux ateliers d'une journée à Yaoundé pour une quarantaine de personnes représentant la diversité des parties prenantes. Budgété pour 20 personnes au total (voir budget section 5.8). Harmoniser
  - Hypothèse 3.5 : les élus, les bailleurs de fonds et le grand public ont un intérêt certain pour la prise en compte de la commande publique et l'achat des sciages légaux.

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.6** : Appuyer la révision des stratégies RSE de 3 entreprises du BTP pour intégrer une contrainte d'approvisionnement en sciages d'origine légale (**CIFOR**)
  - Indicateur 3.6 : Comptes-rendus des séances de travail avec les **3 entreprises BTP** pour la révision de leurs stratégies RSE, avec les **3 stratégies révisées** ; communiqué de la conférence de presse
- Le projet ESSOR avait permis d'identifier trois entreprises du BTP intéressées à intégrer une contrainte d'approvisionnement en sciages d'origine légale dans leurs stratégies RSE. Le CIFOR va accompagner ces entreprises dans la révision ou l'élaboration de leurs stratégies RSE. Les nouvelles stratégies RSE seront valorisées lors d'une conférence de presse rassemblant une quarantaine de journalistes afin de faire de ces 3 entreprises les champions de l'utilisation de bois légal dans ce secteur.
  - Hypothèse 3.6 : Les entreprises du BTP sont enclines à se faire appuyer sur leurs RSE respectives

## Résultat 3 : Le plaidoyer en faveur de l'achat de sciages d'origine légale est assuré.

- **Activité 3.7** : *Organiser des campagnes de sensibilisation locales pour favoriser les achats de sciages légaux par les particuliers (prospectus, presse, radio, télé, réseaux sociaux) (CIFOR)*
  - Indicateur 3.7 : **2000** prospectus distribués dans les marchés et les menuiseries de Yaoundé ; **1** campagne radio et **1** campagne télé ; **1** campagne sur les réseaux sociaux ; **1** étude d'impact de ces campagnes médiatiques ; au moins **50000** personnes sont touchés par cette campagne médiatique
- Le projet ESSOR 2 renouvelle les campagnes de sensibilisation du grand public pour l'achat de sciages d'origine légale qui avaient été organisées pour le projet ESSOR à Yaoundé.
- Cette nouvelle campagne médiatique combine différents médias – prospectus, presse, radio, télé, réseaux sociaux – et fait l'objet d'une évaluation de son impact. Ils sont élaborés en collaboration avec le Centre de Promotion du Bois, notamment en ce qui concerne les potentielles essences à promouvoir auprès du grand



# Le bois légal, c'est génial !

This research was carried out as part of



RESEARCH  
PROGRAM ON  
Forests, Trees and  
Agroforestry



CIFOR advances human wellbeing, environmental conservation and equity by conducting research to inform policies and practices that affect forests in developing countries. CIFOR is a CGIAR Consortium Research Center. CIFOR's headquarters are in Bogor, Indonesia and it also has offices in Asia, Africa and South America.



[cifor.org](http://cifor.org)

[blog.cifor.org](http://blog.cifor.org)

